

L'arboriculture au cours complémentaire [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux leçons de qui saura ne trahir ni le catéchisme qu'il doit interpréter, ni les intentions de Monseigneur, ni le souhait du Christ qui aime les petits et veut les attirer à Lui, afin de régner sur leurs cœurs par son amour.

E. DÉVAUD.

L'ARBORICULTURE AU COURS COMPLÉMENTAIRE

III. Le greffage.

Dans une précédente leçon, nous avons parlé des différents modes de reproduction des végétaux et des arbres en particulier. Le plus utile et le plus employé est sans contredit le greffage ; et pourtant, il y a si peu de paysans qui le connaissent et le pratiquent. Il n'est cependant pas difficile de greffer, il suffit de s'y mettre.

Pour la leçon, le maître apportera et fera apporter en classe des rameaux de différentes grandeurs et, après avoir opéré lui-même, les élèves seront appelés à exécuter divers travaux de greffage en classe d'abord puis, sur des sujets quelconques en forêt ou à une haie près de l'école, et enfin, au moment propice, à la pépinière fruitière.

Le maître aidera de ses conseils, et même, prêter un bienveillant concours aux élèves qui lui exprimeraient le désir de greffer quelques arbres au verger paternel. Comme pour la greffe, il y a des précautions à prendre déjà un ou deux mois avant le moment d'opérer, il y a lieu d'aviser les élèves et de leur donner tous les renseignements utiles en temps opportun.

A. Généralités.

I. DÉFINITION : greffer, c'est fixer une portion de végétal, œil ou rameau, sur une plante qui lui sert de support et sur lequel il se développera. On donne le nom de *sujet* au support et celui de *greffon* au rameau ou au bourgeon fixé sur le sujet.

Le but du greffage est la conservation et la multiplication des bonnes variétés, qui, sans lui, disparaîtraient bientôt.

II. CONDITIONS DE RÉUSSITE : trois conditions sont essentiellement nécessaires :

1^o Il faut qu'il y ait une analogie suffisante entre les caractères botaniques du sujet et du greffon ;

2^o Veiller à ce qu'il y ait une coïncidence parfaite entre les zones génératrices du sujet et des greffons ;

3^o Opérer par des conditions climatiques favorables à la soudure et à la reprise.

III. AVANTAGES : 1^o Il conserve tous les caractères (qualités et défauts) de la variété fournissant le greffon ;

2^o Il permet de cultiver, sur un sol donné, une variété qui ne s'y plaît pas ;

3^o Il permet de multiplier des arbres qui ne peuvent se reproduire ni par semis, ni par bouture, ni par marcotte ;

4° Il augmente la précocité, c'est-à-dire la mise à fruits des arbres ;

5° Il permet de garnir de branches une partie d'arbre qui s'en trouverait dépourvue.

IV. ÉPOQUE DU GREFFAGE : 1° De bonne heure au printemps, afin que les jeunes pousses puissent s'aoûter et résister aux froids (œil poussant) ;

2° Vers le milieu de l'été (août). Dans ce cas, le greffon ne se développe en bourgeon qu'au printemps suivant (œil dormant).

V. ÉVITER DE GREFFER : 1° Une variété hâtive sur une tardive (on peut faire l'inverse) ;

2° Une variété vigoureuse sur un sujet faible ;

3° Une variété à bois tendre sur un sujet à bois dur et vice versa.

VI. PRÉPARATIFS : 1° De très bonne heure au printemps (1 à 2 mois avant l'emploi), avant le départ de la circulation de la sève, on aura soin de se procurer des greffons d'un an, bien constitués, prélevés sur des arbres à écorce lisse, sains et vigoureux. Ils seront soigneusement étiquetés et conservés dans un endroit frais (cave), debout dans du sable.

2° Pour mettre les plaies du sujet et du greffon à l'abri de l'air, on a recours à l'engluement au moyen d'un bon mastic, capable de résister à l'humidité et à la chaleur. Les mastics Bartschi (suisse) et Lhomme-Lefort (français) sont recommandables, mais, lorsqu'il s'agit d'engluer de grandes plaies, ils deviendraient trop coûteux. Dans ce cas, on se sert, à la campagne surtout, de l'onguent de saint Fiacre, fabriqué en mélangeant $\frac{2}{3}$ de terre glaise à $\frac{1}{3}$ de bouse de vache. On le maintient sur le moignon greffé au moyen d'un chiffon formant poupée, serré par une ficelle.

3° Pour étêter les sujets, couper les greffons, fendre les sujets, inciser les écorces, on se sert suivant les cas : du sécateur, de la scie de jardinier, de la serpette, d'un greffoir ou d'un bon couteau. A la rigueur, il n'y a que ce dernier qui soit absolument indispensable.

4° Une des meilleures ligatures et la plus employée est le raphia. Il est prudent de le mouiller avant de s'en servir. A défaut, on peut aussi faire usage de laine, de coton, de filasse, etc.

B. Procédés ordinaires de greffage.

Le nombre des procédés de greffage en usage dépasse le chiffre de 200, mais nous n'étudierons que les plus connus en les ramenant à trois groupes principaux : I° la greffe par rameau détaché, II° par œil détaché, III° par approche.

I. GREFFE PAR RAMEAUX DÉTACHÉS : Dans ce genre de greffe, le greffon est un rameau de l'année précédente, portant 2 ou 3 yeux sains et bien développés. Elle se fait en mars-avril, au moment du départ de la sève. Nous distinguons :

a) *La greffe en fente* (simple ou double). Elle s'applique aux tiges et aux branches qui ne sont pas trop épaisses. Au moment du greffage, on étête horizontalement le sujet, on aplanit la plaie à l'aide d'une serpette ou d'un couteau, puis, on le fend verticalement selon son diamètre sur une profondeur de 4 à 8 cm. La fente est maintenue ouverte à l'aide d'un coin et on introduit délicatement le greffon, qu'on a préparé, dans la fente, de façon à mettre en contact les zones génératrices qui se trouvent sous l'écorce. Dans la pratique, on donne au greffon une légère inclinaison en dedans ; l'œil inférieur de celui-ci sera dirigé du côté extérieur, et, la partie opposée à cet œil devant entrer dans la fente du sujet

devra avoir été préalablement taillée de façon à lui donner la forme d'une lame de couteau. Le greffon en place, on ligature la greffe, puis, on recouvre les plaies de mastic. Il est également utile de protéger la greffe contre les oiseaux. On greffe en fente le pommier, le poirier, le cerisier et le prunier.

b) *La greffe en couronne* : Elle a lieu non pas dans le bois, mais sous l'écorce du sujet. Le greffon est taillé du côté opposé à l'œil inférieur en un biseau très allongé se terminant par un épaulement à angle droit et on le glisse entre l'aubier et l'écorce écartée à cet effet. La greffe en couronne peut être simple ou multiple suivant le nombre des greffons posés. *Cette greffe convient pour les tiges ou les branches volumineuses ; elle est facile à réussir, surtout sur les arbres à fruits à pépins.*

c) *La greffe de côté* sert à regarnir les parties dénudées des arbres fruitiers. Elle consiste à insérer, sous l'écorce incisée en T, un greffon taillé en biseau oblique. Cette greffe se fait pendant la circulation de la sève, le plus souvent en avril-mai, quelquefois en août-septembre.

d) *La greffe anglaise* utilisée pour la vigne sert parfois en arboriculture à ressouder des branches cassées, spécialement aux espaliers.

II. GREFFE PAR ŒIL DÉTACHÉ : Dans cette greffe, le greffon est constitué par un fragment d'écorce portant un ou plusieurs bourgeons. On en distingue deux principales :

a) *La greffe en écusson* est la plus employée en arboriculture. Les greffons sont « levés » sur des rameaux de l'année précédente si le greffage a lieu au printemps (rarement) et sur un rameau de l'année courante s'il a lieu en été-automne. Ils seront sains, bien formés, mais non développés. Ils consistent dans un œil muni d'une petite partie d'écorce. Celui-ci est glissé dans une incision, faite sur le sujet, en forme de T, que l'on écarte au moyen de la spatule du greffoir. L'incision ne doit pas être faite sur un sujet trop vieux (2-3 ans) pour que l'écorce se soulève facilement. On ligature ensuite, sans engluer, avec du raphia en ayant soin de ne pas couvrir l'œil. L'année suivante, celui-ci se développe et donne une jeune tige ou scion. On rabat le sujet en laissant un onglet de 5 à 10 cm. pour attacher la jeune pousse. Il est loisible de poser deux ou plusieurs de ces greffons sur le même sujet.

b) *La greffe en flûte ou en sifflet* consiste à emboîter, sur un sujet préalablement étêté et dépouillé de son écorce, un rameau de même diamètre portant un œil ou plusieurs yeux. Cette greffe n'est guère usitée que pour le noyer et le châtaignier.

III. GREFFE PAR APPROCHE : Parfois on voit cette greffe s'opérer d'elle-même dans la nature. Dans cette ente, le greffon n'est séparé du pied-mère qu'après la reprise de ce qui en assure la réussite. Elle peut se pratiquer à peu près à toute époque de l'année, mais principalement en juin-juillet. Cette ente est surtout utilisée pour souder deux branches d'un même arbre, spécialement sur espalier.

CONCLUSION ET MORALE : Chers jeunes gens, maintenant que vous connaissez le greffage, il est en votre pouvoir d'améliorer les vergers de vos pères, vos futurs vergers à vous, en y plantant de jeunes sujets forts et vigoureux, symboles de votre jeunesse, que vous grefferez vous-mêmes et auxquels vous donnerez tous vos soins. Et en terminant, laissez-nous vous rappeler une autre greffe, la plus importante, celle de l'éducation et de l'instruction. Car de même qu'on reconnaît un arbre aux fruits qu'il porte on vous jugera à vos œuvres qui seront le reflet de votre savoir et de votre éducation. Remerciez l'ami qui s'occupe de vous, qui vous redresse et qui parfois, comme le jardinier, vous blesse, mais uniquement en vue d'un bien meilleur.

RÉSUMÉ

Le greffage.

- I. Définition : fixer une partie de végétal sur une plante.
- II. But : conserver les bonnes variétés.
- III. Conditions de réussite :
 - 1. Analogie entre sujet et greffon.
 - 2. Coïncidence des zones génératrices.
 - 3. Climat favorable.
- IV. Avantages :
 - 1. Conserve les caractères du greffon.
 - 2. Permet la transplantation.
 - 3. Multiplication plus facile.
 - 4. Augmente la précocité.
 - 5. Permet de regarnir un arbre dénudé.
- V. Époque du greffage :
 - Au printemps (œil poussant).
 - En été (œil dormant).
- VI. Procédés de greffage.
 - I. G. par rameau détaché.
 - 1. G. en fente.
 - 2. G. en couronne.
 - 3. G. de côté.
 - 4. G. anglaise.
 - II. G. par œil détaché.
 - 1. G. en écusson.
 - 2. G. en flûte ou en sifflet.
 - III. G. par approche.
 - Greffon séparé.
 - Après la reprise.

Sensales.

MONNEY.

« LES GOSSÉS »

Le mot a fait fortune. Naguère il était encore citadin, — j'entends citadin de la rue. — L'ouvrier d'usine le faisait retentir avec orgueil ou lassitude les soirs de paie ; le bourgeois parvenu le prononçait dédaigneusement en regardant défilier les enfants sortant de l'école ; la petite bonne, fraîchement débarquée de son village, le répétait avec une remarquable complaisance, après dix ou quinze jours de service à la ville. Le bon goût et le bon sens campagnard hésitèrent assez longtemps avant d'adopter ce vocable étranger, il choquait en eux quelque chose qu'ils ne savaient pas définir mais qu'ils sentaient bien. Aujourd'hui « gosses » se dit partout et par tous. Le plus simple villageois, le plus illettré, croit avoir fait preuve d'esprit quand il l'a prononcé pour la première fois. Le collégien, toujours à l'affût du terme le plus rapide et le moins distingué, l'a introduit, avec plusieurs de ses pareils, dans son vocabulaire. L'instituteur, l'institutrice l'acceptent sans contrôle. Récemment, un professeur de latin s'en servait sans scrupule, . . .